



Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest  
Rapport de gestion 2019

**RAIFFEISEN**

# Sommaire

03	Avant-propos
04	Exercice 2019
06	Rapport de l'organe de révision
08	Bilan
09	Compte de résultat
10	Etat des capitaux propres
11	Chiffres clés
12	Annexe aux comptes annuels
19	Informations sur le bilan
25	Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

# Avant-propos

## Chères et chers sociétaires,

L'année qui vient de s'achever fut fructueuse et riche en événements. En dépit de conditions de marché difficiles, notre Banque Raiffeisen a réalisé un bon résultat annuel. Malgré une concurrence accrue, nos prêts et crédits à la clientèle ont augmenté pendant l'exercice sous revue de 9,0% pour s'établir à 415,5 millions de francs, tandis que les dépôts de la clientèle ont progressé de 8,3% pour s'inscrire à 326,3 millions de francs. Il en résulte un total du bilan réjouissant de 465,1 millions de francs. Nous tenons à remercier à cette occasion nos clientes et nos clients pour la confiance qu'ils témoignent à notre Banque Raiffeisen.

Les produits de l'activité bancaire ont globalement pu être maintenus à un niveau stable. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service s'élève à 0,72 million de francs. Nous enregistrons par ailleurs un résultat des opérations d'intérêts de 5,18 millions de francs et des opérations de négoce de 0,19 million de francs. L'évolution des coûts (+5,7%), l'amortissement annuel ordinaire réalisé pour la première fois sur notre nouveau système bancaire central et la bonne situation en matière de risque ont abouti à un résultat opérationnel de 2,43 millions de francs et un bénéfice annuel de 0,45 million de francs. Le présent rapport de gestion vous fournit toutes les informations relatives à votre Banque Raiffeisen.

Les enjeux politico-économiques actuels constituent pour vous – chères clientes, chers clients – de même que pour notre Banque, de réels défis. Le contexte persistant de taux d'intérêts négatifs, les conflits en termes de commerce international et le ralentissement de la croissance économique mondiale créent un climat propice aux incertitudes. C'est précisément dans de telles périodes que les valeurs sociales et communautaires s'avèrent déterminantes.

En tant que Banque coopérative, nous sommes attachés à l'esprit communautaire. Notre engagement en faveur de projets à vocation sportive, culturelle, sociale dans la région nous tient à cœur. Nous contribuons à la diversité et à la vivacité de notre belle région, en créant de nouvelles rencontres, de nouveaux espaces et de nouvelles communautés. Nous continuerons dans le futur à nous concentrer sur nos valeurs éprouvées de proximité, de valeur ajoutée et de communauté. En votre qualité de sociétaires, vous avez la possibilité de participer aux décisions et de contribuer activement à la constitution de ces communautés.

Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest et nous réjouissons de vous accueillir à notre assemblée générale.

Nous vous présentons, chères et chers sociétaires, nos meilleures salutations.

Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest

Jean-Daniel Wicht  
Président  
du conseil d'administration

Manfred Vonlanthen  
Président  
de la direction

## Exercice 2019

# Position renforcée en matière d'opérations avec la clientèle

*La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest (ci-après Banque Raiffeisen) a su s'affirmer avec succès dans sa zone de marché. Elle a notamment enregistré une forte croissance des dépôts de la clientèle et progressé également dans les opérations hypothécaires. Le bénéfice annuel a augmenté de 3,7% pour atteindre 0,45 million de francs.*

### **Croissance marquée des dépôts de la clientèle**

La Banque Raiffeisen a enregistré une croissance marquée des dépôts de la clientèle de 8,3% à désormais 326,3 millions de francs. Elle se réjouit de cette preuve de confiance que lui accorde sa clientèle.

### **Opérations hypothécaires fructueuses**

La croissance à la fois continue et contrôlée des opérations hypothécaires s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2019. Le volume hypothécaire a augmenté de 9,5% pour s'établir à 404,5 millions de francs. La Banque Raiffeisen a su maintenir sa bonne position. La qualité élevée du portefeuille de crédit est assurée par un contrôle strict en matière de risque et de solvabilité.

### **Situation ardue en termes de rendement**

Le contexte persistant des taux bas pèse sur les produits issus de notre principale source de revenus, les opérations d'intérêts dont le résultat brut, porté à 5,18 millions de francs, a augmenté de 4,9%. Le résultat des opérations de commissions (0,72 million de francs) ainsi que le résultat de négoce (0,19 million de francs) ont pu être maintenus proches de leur niveau de l'exercice précédent. Le produit opérationnel s'est élevé à 6,31 millions de francs (contre 6,06 millions de francs l'exercice précédent). Les charges d'exploitation ont augmenté de 5,7% pour s'établir à 3,49 millions de francs.

Tandis que les charges de personnel sont en augmentation (+12,2%), les autres charges d'exploitation sont à la baisse (-2,9%). Le Cost Income Ratio se maintient à un bon niveau de 55%.

### **Premier amortissement annuel ordinaire sur le nouveau système bancaire central**

La Banque Raiffeisen utilise le nouveau système bancaire central avec succès depuis un certain temps déjà. L'exercice 2019 a enregistré pour la première fois l'amortissement annuel complet du nouveau logiciel bancaire. Par ailleurs, un bâtiment a été acheté à Neyruz, ceci en vue d'y installer un nouveau point de vente. Suite à cela, un premier amortissement a également été comptabilisé. Du fait de ces éléments notamment, les amortissements sur les immobilisations corporelles ont augmenté de 27,7% pour atteindre 0,39 million de francs. Le résultat opérationnel s'élève à 2,43 millions de francs.

### **Bénéfice annuel réjouissant et capitaux propres solides**

Le bénéfice annuel s'élève à 0,45 million de francs, soit en légère hausse par rapport à l'exercice précédent (+3,7%). Une large part du résultat de l'exercice est affecté aux fonds propres.

Jean-Daniel Wicht  
Président du conseil  
d'administration

Manfred Vonlanthen  
Président de la  
direction de la Banque



après  
après après  
demain

**La meilleure période de votre vie!**  
Pensez à l'après, après-demain dès  
aujourd'hui.

Avec une prévoyance centrée sur vos souhaits et vos besoins, vous posez la pierre angulaire de votre sécurité financière et de votre liberté personnelle: vous pouvez envisager l'avenir sereinement.

[raiffeisen.ch/prevoiraujourd'hui](https://raiffeisen.ch/prevoiraujourd'hui)

# Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée générale de la Banque Raiffeisen  
Fribourg-Ouest société coopérative, Villars-sur-Glâne

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 8 à 10 et 12 à 26) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des

---

*PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Giuseppe-Motta 50, Case postale, 1211 Genève 2  
Téléphone +41 58 792 91 00, Fax +41 58 792 91 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Philippe Bochud  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Caroline Hennart  
Expert-réviseur

Genève, le 7 février 2020



# Bilan

au 31 décembre 2019

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	4'151'451	3'035'504	1'115'947	36.8	
Créances sur les banques	35'140'306	24'736'484	10'403'822	42.1	
Créances sur la clientèle	10'990'010	11'551'188	-561'178	-4.9	1
Créances hypothécaires	404'519'115	369'564'400	34'954'715	9.5	1/5
Opérations de négoce	597	–	597	–	2
Comptes de régularisation	343'710	229'706	114'004	49.6	
Participations	5'396'994	5'396'994	–	–	
Immobilisations corporelles	4'521'491	1'846'391	2'675'100	144.9	
Autres actifs	15'118	20'210	-5'092	-25.2	4
<b>Total des actifs</b>	<b>465'078'792</b>	<b>416'380'878</b>	<b>48'697'915</b>	<b>11.7</b>	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	36'000'665	25'003'235	10'997'429	44.0	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	326'313'065	301'441'896	24'871'169	8.3	
Obligations de caisse	–	20'000	-20'000	-100.0	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	68'700'000	58'500'000	10'200'000	17.4	
Comptes de régularisation	1'971'553	1'967'953	3'600	0.2	
Autres passifs	201'491	117'869	83'623	71.0	4
Provisions	19'054'543	17'366'543	1'688'000	9.7	7
Capital social	7'448'000	6'843'000	605'000	8.8	8
Réserve légale issue du bénéfice	4'938'128	4'685'270	252'858	5.4	
Bénéfice de l'exercice	451'347	435'111	16'236	3.7	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>12'837'475</b>	<b>11'963'382</b>	<b>874'094</b>	<b>7.3</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>465'078'792</b>	<b>416'380'878</b>	<b>48'697'915</b>	<b>11.7</b>	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	157'485	115'726	41'760	36.1	1
Engagements irrévocables	15'597'962	16'284'004	-686'042	-4.2	1
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	34'841'583	31'804'551	3'037'032	9.6	1

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.



# Compte de résultat 2019

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	6'371'297	6'313'998	57'298	0.9	
Charges d'intérêts	-1'194'996	-1'378'554	183'558	-13.3	
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>5'176'300</b>	<b>4'935'444</b>	<b>240'856</b>	<b>4.9</b>	
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-492	52'385	-52'876	-100.9	
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>5'175'808</b>	<b>4'987'829</b>	<b>187'979</b>	<b>3.8</b>	
Produit des commissions sur les titres et les op. de placement	269'062	248'477	20'586	8.3	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	22'346	15'384	6'962	45.3	
Produit des commissions sur les autres prestations de services	820'968	891'958	-70'989	-8.0	
Charges de commissions	-391'484	-386'835	-4'649	1.2	
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de services</b>	<b>720'892</b>	<b>768'983</b>	<b>-48'090</b>	<b>-6.3</b>	
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>189'934</b>	<b>170'446</b>	<b>19'489</b>	<b>11.4</b>	<b>11</b>
Produit des participations	131'506	131'545	-39	-	
Résultat des immeubles	90'144	-	90'144	-	
Autres produits ordinaires	4'006	4'946	-940	-19.0	
Autres charges ordinaires	-1	-512	510	-99.7	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>225'654</b>	<b>135'979</b>	<b>89'675</b>	<b>66.0</b>	
<b>Produit opérationnel</b>	<b>6'312'289</b>	<b>6'063'236</b>	<b>249'052</b>	<b>4.1</b>	
Charges de personnel	-2'111'846	-1'882'775	-229'071	12.2	13
Autres charges d'exploitation	-1'375'726	-1'417'028	41'302	-2.9	14
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-3'487'572</b>	<b>-3'299'803</b>	<b>-187'769</b>	<b>5.7</b>	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-390'941	-306'081	-84'860	27.7	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-364	8'535	-8'899	-104.3	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'433'412</b>	<b>2'465'887</b>	<b>-32'475</b>	<b>-1.3</b>	
Produits extraordinaires	-	-	-	-	16
Charges extraordinaires	-1'716'372	-1'613'267	-103'106	6.4	16
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	
Impôts	-265'693	-417'510	151'816	-36.4	15
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>451'347</b>	<b>435'111</b>	<b>16'236</b>	<b>3.7</b>	
<b>Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan</b>					
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	257'032	252'858	4'174	1.7	
Rémunération du capital social de la coopérative	194'315	182'253	12'062	6.6	
<b>Total du bénéfice distribué (bénéfice au bilan)</b>	<b>451'347</b>	<b>435'111</b>	<b>16'236</b>	<b>3.7</b>	

# Etat des capitaux propres 2019

	Capital social en CHF	Réserve légale issue du bénéfice* en CHF	Réserves pour risques bancaires généraux en CHF	Bénéfice en CHF	Total en CHF
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>6'843'000</b>	<b>4'685'270</b>	–	<b>435'111</b>	<b>11'963'382</b>
Augmentation/réduction du capital	605'000				605'000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		252'858		-252'858	–
Dotations/prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux			–		–
Rémunération du capital social				-182'253	-182'253
Bénéfice				451'347	451'347
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>7'448'000</b>	<b>4'938'128</b>	–	<b>451'347</b>	<b>12'837'475</b>

\* La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

En plus des capitaux propres déclarés susmentionnés, les provisions contiennent sous la position «Autres provisions» (voir annexe 7) des réserves latentes libres à hauteur de 19'054'543 francs (exercice précédent 17'366'543 francs), dont 8'357'731 francs sont imposés (exercice précédent 7'789'884 francs).

# Chiffres clés

au 31 décembre 2019

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF	Variation en %
<b>Chiffres clés du bilan</b>			
Total du bilan	465'078'792	416'380'878	+11.7
Prêts et crédits à la clientèle <sup>1</sup>	415'509'125	381'115'589	+9.0
dont créances hypothécaires	404'519'115	369'564'400	+9.5
Dépôts de la clientèle	326'313'065	301'441'896	+8.3
Dépôts de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	78.5%	79.1%	
Total des capitaux propres	12'837'475	11'963'382	+7.3
<b>Chiffres clés du compte de résultat</b>			
Produit brut <sup>2</sup>	6'312'781	6'010'852	+5.0
dont résultat brut des opérations d'intérêts	5'176'300	4'935'444	+4.9
Charges d'exploitation	3'487'572	3'299'803	+5.7
Résultat opérationnel	2'433'412	2'465'887	-1.3
Bénéfice de l'exercice	451'347	435'111	+3.7
Cost Income Ratio <sup>3</sup>	55.3%	54.9%	
<b>Opérations de crédit</b>			
Corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	–	–	–
en % des prêts et crédits	0.00%	0.00%	
Pertes sur opérations de crédit	492	1'506	-67.3
en % des prêts et crédits	0.00%	0.00%	
<b>Autres chiffres clés</b>			
Effectif des sociétaires	4'446	4'362	+1.9
Volume des dépôts	31'883'966	25'354'411	+25.8
Effectif des collaborateurs	20	18	+11.1
dont apprentis	2	3	-33.3
Nombre de postes à plein temps	15.3	14.3	+7.0
Nombre d'agences (siège inclus)	1	1	–

<sup>1</sup> En plus des «Créances hypothécaires», les prêts et crédits à la clientèle comprennent les «Créances sur la clientèle» après déduction des corrections de valeur pour les risques de défaillance.

<sup>2</sup> Comprend les positions «Résultat brut des opérations d'intérêts», «Résultat des opérations de commissions et des prestations de services», «Résultat des opérations de négoce» et «Autres résultats ordinaires».

<sup>3</sup> Cost Income Ratio (charges d'exploitation en % du produit brut).

# Annexe aux comptes annuels

*Dans les comptes annuels, la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest présente les résultats de l'exercice écoulé. L'annexe aux comptes annuels détaille la manière dont nous avons obtenu ces résultats et présente les principes régissant nos activités.*

## **Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque**

La Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest société coopérative est sise à Villars-sur-Glâne. Le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen englobe les communes de Villars-sur-Glâne, Matran, Avry, Givisiez, Granges-Paccot, Neyruz et Hauterive. Le site principal de Villars-sur-Glâne assure un conseil personnalisé à la clientèle. Les distributeurs automatiques permettent à nos clients d'utiliser nos services à toute heure du jour et de la nuit. La compétence centrale de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest, qui est aussi sa principale source de revenus, réside dans les opérations d'intérêts, à savoir la réception de fonds de la clientèle et l'octroi de crédits, principalement sous forme d'hypothèques.

Fin 2019, la Banque Raiffeisen employait 20 collaborateurs, dont 2 personnes en formation. Les effectifs corrigés des emplois à temps partiel correspondent à 15,3 postes à plein temps.

## **Affiliation au Groupe Raiffeisen**

La Banque Raiffeisen est affiliée à Raiffeisen Suisse, qui tient lieu de centre de services et garantit l'ensemble des engagements du Groupe. Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen sont tenues de souscrire une part sociale de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs de total du bilan. Les parts sociales qui n'ont pas encore été appelées par Raiffeisen Suisse sont inscrites hors bilan en tant qu'engagement à libérer. Les Banques Raiffeisen ont aussi l'obligation d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres, qui sont composés des capitaux propres déclarés et des réserves latentes. Au cas où elle quitterait le

Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen s'engage à verser une indemnité de sortie de 1,5% du total du bilan.

## **Gouvernance d'entreprise**

La Banque Raiffeisen se conforme pour l'essentiel aux directives de Corporate Governance, non contraignantes pour Raiffeisen, de la SIX Swiss Exchange, respectivement du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance d'économiesuisse. Des informations détaillées à ce propos sont disponibles dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

En vertu de la circulaire 2017/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, le conseil d'administration doit être composé d'au moins un tiers de membres réunissant les critères d'indépendance stipulés aux chiffres 18 à 22. D'après ces critères, les membres du conseil d'administration ne sont notamment pas autorisés à exercer une autre fonction au sein de la Banque Raiffeisen et ne doivent entretenir aucune relation d'affaires avec cette dernière susceptible de provoquer un conflit d'intérêts. Tous les membres du conseil d'administration de la Banque Raiffeisen remplissent ces critères d'indépendance.

## **Gestion des risques**

### **Principe de gestion des risques**

Le contrôle des risques et leur gestion ciblée font partie des compétences clés de la Banque Raiffeisen. L'objectif de la gestion des risques est d'assurer la pérennité et le succès de la Banque Raiffeisen à long terme et de préserver sa bonne réputation.

La politique de risque constitue la base de la gestion des risques et se fonde sur les Statuts et le Règlement d'administration de la Banque Raiffeisen ainsi que sur les dispositions légales en la matière.

La politique de risque assure un développement stable et durable de la capacité de rendement de la Banque. La Banque Raiffeisen prend des risques en toute connaissance de cause. Ceux-ci sont ensuite gérés aussi bien au niveau des engagements individuels que du portefeuille global. La Banque Raiffeisen applique des principes éthiques stricts à l'ensemble de ses activités bancaires.

#### Evaluation des risques

Le conseil d'administration statue régulièrement sur les principaux risques, décrits ci-après et auxquels une Banque Raiffeisen est régulièrement confrontée. A cet effet, l'évaluation tient compte notamment des mesures destinées à réduire ces risques ainsi que des contrôles internes. Ce faisant, une attention toute particulière est portée à la surveillance et à l'évaluation permanente des risques, en conformité avec la disposition à prendre des risques validée chaque année par le conseil d'administration.

#### Respect des dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, les Banques Raiffeisen sont libérées, sur une base individuelle, de l'obligation de respecter les dispositions en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités. Les prescriptions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée.

Quant à la couverture des exigences de fonds propres sur une base consolidée, les informations au sens de la Circ.-FINMA 2016/01 sont disponibles sur [www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest](http://www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest) (Menu, Qui sommes-nous, Chiffres, Publication/fonds propres et liquidité).

#### Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la perte potentielle à laquelle la Banque Raiffeisen s'expose lorsqu'un client n'est pas en mesure d'honorer les engagements découlant de son contrat de crédit. Les risques de crédit concernent aussi bien les clients privés que la clientèle entreprises. Par clientèle entreprises, on entend surtout les pe-

tites entreprises opérant principalement dans le rayon d'activité de la Banque Raiffeisen.

La politique de crédit consignée par écrit constitue le fondement des activités de contrôle de la Banque Raiffeisen, dans le cadre de l'octroi de crédit. Elle met l'accent sur la solvabilité et la capacité de crédit des clients, ainsi que sur la valeur intrinsèque des garanties. Les crédits sont principalement octroyés contre des garanties.

L'évolution de la solvabilité, de l'honorabilité des clients et de la valeur des garanties est surveillée en permanence.

L'autorisation d'opérations de crédit est fondée sur les risques. Le type de garantie, le montant du crédit et la solvabilité du preneur de crédit sont déterminants pour désigner l'organe compétent. Certaines opérations présentant un risque accru font l'objet d'une procédure d'autorisation spéciale. Pour les positions de crédit complexes, la Banque Raiffeisen peut compter sur l'aide des spécialistes de crédit de Raiffeisen Suisse.

Le risque de crédit est surveillé en permanence et fait régulièrement l'objet de rapports tant au niveau des positions individuelles qu'au niveau de l'ensemble du portefeuille. Cela consiste notamment à effectuer chaque trimestre des simulations de crise qui renseignent sur la robustesse du portefeuille même dans des conditions économiques extrêmement défavorables.

#### Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle que peut subir la Banque Raiffeisen en raison d'un changement des prix du marché. La Banque Raiffeisen n'engage aucune opération boursière spéculative, elle ne gère pas de portefeuille de négoce. Elle ne détient de positions propres en titres, devises, billets et métaux précieux que dans la mesure où celles-ci sont indispensables aux affaires courantes avec la clientèle.

#### Risque de fluctuation des taux

Les risques de fluctuation des taux proviennent majoritairement des opérations de la clientèle et résultent principalement d'échéances différentes du passif et de l'actif du bilan.

Les risques de fluctuation des taux sont limités dans la Banque et font l'objet d'un suivi actif. La Banque Raiffeisen élabore des scénarios de

valeur économique et effectue des analyses des revenus sous forme d'intérêts au titre de gestion des risques de fluctuation des taux. La direction de la Banque tient compte des résultats de ces analyses pour prendre ses décisions.

#### Liquidité

La Banque Raiffeisen effectue les transactions de refinancement et celles visant à garantir sa liquidité avec le secteur Trésorerie de Raiffeisen Suisse. Celui-ci assure l'accès au marché monétaire et des capitaux pour le Groupe Raiffeisen. La Banque Raiffeisen gère ses liquidités et son refinancement conformément aux prescriptions et limites internes de Raiffeisen Suisse.

#### Risques opérationnels

Sont désignés comme risques opérationnels les risques de perte liés à l'inadéquation ou à la défaillance de processus internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Cette définition inclut aussi les risques juridiques, informatiques, ainsi que les risques liés à la sécurité. En plus de l'aspect financier, la Banque tient également compte de l'impact des risques opérationnels sur sa réputation et veille au respect des prescriptions réglementaires.

Les risques opérationnels peuvent découler non seulement des opérations bancaires, mais également de la qualité d'employeur et de propriétaire resp. locataire d'immeubles et d'installations. Ils relèvent d'événements quotidiens, tels que des problèmes lors de la réconciliation de comptes, jusqu'à des cas de fraude possibles.

A l'occasion d'un risk assessment annuel, les risques opérationnels sont identifiés et évalués par la Banque. La gestion de ces risques englobe la définition et la mise en œuvre de mesures adéquates. Dans sa démarche, la Banque Raiffeisen attache une importance capitale au système de contrôle interne. La Banque se charge de surveiller elle-même la mise en œuvre des mesures définies. Le conseil d'administration approuve le profil de risque ainsi que les mesures définies par la Banque Raiffeisen dans le cadre du risk assessment.

Afin de prévenir les risques juridiques, la Banque Raiffeisen utilise des contrats-cadres standard. Cela lui permet d'éviter les pertes financières qui pourraient découler d'accords contractuels juridiquement inadéquats.

#### Externalisation

Le traitement des opérations sur titres est assuré par la Banque Vontobel SA. Le scanning et le traitement des justificatifs pour le trafic des paiements sont effectués auprès de Swiss Post Solutions SA. L'impression et l'envoi des relevés bancaires sont délégués à Trendcommerce (Schweiz) AG. Le cryptage du réseau entre les sites est effectué par Swisscom (Suisse) SA. Swisscom (Suisse) SA est aussi l'éditrice et le fournisseur de l'application TWINT, la solution de paiement numérique en Suisse. La plateforme d'identification en ligne des nouveaux clients et des clients existants par streaming vidéo est exploitée par Inventx AG. La gestion fiduciaire des cédulas hypothécaires de registre est prise en charge par SIX Terravis SA. La précédente solution d'e-facture en place dans l'e-banking Raiffeisen a été remplacée en novembre 2018 par le nouveau portail eBill exploité par SIX Paynet SA qui est accessible via l'e-banking Raiffeisen comme par le passé. Tous les collaborateurs de ces prestataires de service sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

#### **Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de corrections de valeur**

##### Crédits couverts par des hypothèques

La valeur des immeubles résidentiels (maisons individuelles, maisons pour deux familles, appartements, maisons de vacances) est calculée soit selon la méthode de la valeur réelle, soit selon une méthode d'estimation hédoniste. En s'appuyant sur la méthode hédoniste, la Banque Raiffeisen se réfère au prix de l'immobilier de la région, fournis par un prestataire externe. Elle actualise ensuite, périodiquement ou de manière circonstanciée, la valeur des immeubles sur la base de ces évaluations.

Outre la valeur de la garantie, la solvabilité du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. La Banque Raiffeisen identifie ainsi les crédits hypothécaires comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Au besoin, une couverture supplémentaire est requise. A défaut de cette dernière, une correction de valeur est établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

S'agissant des objets de rapport (immeubles locatifs, immeubles commerciaux et objets spéciaux), la valeur des immeubles est déterminée en appliquant la méthode de la valeur de rendement, fondée sur les revenus durables de l'objet. Ce modèle prend en compte les données du marché, les données relatives au lieu du gage et les taux de vacance. Le revenu locatif des objets de rapport est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du rendement locatif ou du taux de vacance.

#### Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des titres fournis en garantie sont surveillés quotidiennement. Si la valeur de nantissement tombe au-dessous du montant des engagements, une réduction des avances est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si l'insuffisance de couverture s'accroît ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées afin de liquider le crédit.

#### Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des crédits d'exploitation commerciaux de CHF 250'000 au maximum par contrepartie, ou des découverts en compte de clients privés représentant au maximum un mois de salaire.

S'agissant des crédits d'exploitation commerciaux en blanc, il est demandé chaque année au client, si nécessaire, des informations permettant de juger l'évolution financière de l'entreprise. Les comptes annuels audités et les bouclements intermédiaires sont demandés. Ces données sont évaluées et les éventuels risques sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec le client les mesures nécessaires. Si, durant cette phase, la position de crédit s'avère menacée, une correction de valeur adéquate est comptabilisée.

#### Calcul des corrections de valeur et provisions

Un nouveau besoin de corrections de valeur et/ou de provision est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits couverts par des hypothèques», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Les positions identifiées précédemment sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

#### Evaluation des couvertures

##### Crédits couverts par des hypothèques

Pour ce type de crédit, chaque octroi repose sur une évaluation récente des biens immobiliers. Les évaluations dépendent du type et de l'utilisation des objets. Pour l'évaluation des biens destinés à l'habitation, la Banque dispose, à côté de la méthode de la valeur réelle, d'un modèle d'évaluation hédoniste. Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, ce modèle compare son prix à des transactions immobilières similaires. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, la Banque utilise la méthode de la valeur de rendement. A partir d'une certaine valeur ou pour les immeubles présentant des caractéristiques de risque particulières, il est fait appel à des estimateurs internes de Raiffeisen Suisse ou des estimateurs externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

Pour l'octroi de crédit, la Banque se base sur la valeur la plus basse entre l'évaluation interne ou externe et le prix d'achat ou le coût d'investissement (si ces derniers ne datent pas de plus de 24 mois).

##### Crédits couverts par des titres

Quant aux crédits lombards et aux autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont des instruments financiers cessibles (comme les obligations et actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels des cotations sont fournies par un market maker.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché pour couvrir le risque de fluctuation de cours et calculer la valeur d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle assez longue, la période de liquidation peut être beaucoup plus longue, et c'est pourquoi les décotes sont plus élevées que pour les actifs liquides. Pour les polices d'assurance vie ou les garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

### Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Les opérations portant sur des instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire et pour satisfaire à des demandes de la clientèle. Les opérations sur les instruments financiers dérivés sont soumises à une obligation d'annonce auprès de Raiffeisen Suisse.

Les risques de fluctuation des taux sont couverts au moyen de placements ou de crédits à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. La Banque n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

### Principes d'établissement et de présentation des comptes

#### Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'Ordonnance y afférente, ainsi qu'à la circulaire 2015/01 comptabilité banques (PCB) de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les positions portées au bilan sont évaluées individuellement.

Conformément aux prescriptions précitées, les comptes annuels sont établis avec une présentation fiable. A la différence d'un boucllement établi selon le principe de la présentation fidèle (true and fair view), le boucllement individuel peut contenir des réserves latentes.

#### Allègements en cas d'établissement de comptes consolidés

Le Groupe Raiffeisen établit des comptes consolidés complets. La Banque Raiffeisen profite donc en tant que composante du Groupe Raiffeisen de divers allègements (rabais de consolidation). Dans le boucllement individuel, elle n'est pas tenue de publier de tableau de financement, ni un certain nombre d'annexes.

#### Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'enregistrement des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

La couverture des risques de fluctuation des taux se fait au moyen de prêts/emprunts à taux fixe et variable auprès de Raiffeisen Suisse. Les postes du bilan et le résultat de ces transactions de couverture sont indiqués en valeur nette sur la base d'un accord de netting.

#### Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de la réévaluation sont enregistrés dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en monnaie étrangère effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

#### Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2019	31.12.2018
EUR	1.0867	1.1264
USD	0.9684	0.9840

#### Liquidités, fonds passifs, composantes d'intérêts

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les engagements sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix.

Les agios ou disagios sur emprunts auprès de la centrale de lettres de gage sont délimités sur la durée.

#### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeurs

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs sous forme de comptes métaux précieux sont évalués à la juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en terme de prix. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des engagements



de crédit. A ce titre, la solvabilité du débiteur ainsi que la valeur de liquidation des couvertures sont prises en compte. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte est intégralement provisionnée. Il sera renoncé à la formation de corrections de valeur pour risques latents.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Pour les limites de crédit non utilisées, des provisions pour opérations hors bilan sont au besoin constituées. Pour les crédits en compte courant dont l'utilisation est en principe soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la couverture initiale et ultérieure des risques se fait globalement (c'est-à-dire corrections de valeur pour l'utilisation effective et provisions pour la limite de crédit non utilisée) via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le compte de résultat est opéré entre les corrections de valeur et les provisions. La dissolution de corrections de valeur ou provisions devenues disponibles se fait également via la position «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés dans le compte de résultat mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance. La sortie du bilan d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation. Les créances ne sont plus considérées comme compromises (annulation de la correction de valeur) lorsque les arriérés (capitaux et intérêts en souffrance) sont payés dans les délais prévus par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

#### Opérations de négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour

lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les intérêts et dividendes sur portefeuilles destinés au négoce figurent au poste «Résultat des opérations d'intérêts».

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente. L'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la moins élevée entre valeur d'acquisition et celle de liquidation.

#### Participations

Sous les participations figurent les parts sociales de Raiffeisen Suisse, les participations dans des institutions régionales et locales nécessaires pour des raisons économiques et commerciales ainsi que les actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA. Les parts sociales de Raiffeisen Suisse sont inscrites au bilan au maximum à leur valeur nominale. L'évaluation des autres participations se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. La valeur intrinsèque est contrôlée à chaque date d'établissement du bilan. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	33 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Logiciel bancaire central	10 ans
Autres logiciels et matériel informatique	3 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles est vérifiée à chaque date d'établissement du bilan, lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles». Si le contrôle de la valeur d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

#### Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date d'établissement du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications sous «Créances sur les banques, et sur la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur». Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 21, al. 1, let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Engagements conditionnels, promesses irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires  
Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à la valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

#### Instruments financiers dérivés

Les opérations sur instruments financiers dérivés ne sont effectuées qu'en tant que commissionnaire pour satisfaire aux demandes des clients. Pour les opérations sur contrats négociés en bourse, les valeurs de remplacement ne sont portées au bilan que dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse sont toujours mentionnées. Quant à la couverture des risques de fluctuation des taux, veuillez-vous reporter aux explications sous «Saisie des opérations».

#### Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice de référence. Les impôts latents ne sont pas enregistrés.

#### Modifications par rapport à l'exercice précédent

La durée d'amortissement des immeubles a été réduite de 66 ans à 33 ans.

#### Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe au 31 décembre 2019 n'est survenu jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

# Informations sur le bilan

## 1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### 1.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan

	Garantie hypo- thécaire, en CHF	Autres garanties en CHF	Sans garantie en CHF	Total en CHF
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	1'196'433	1'210'668	8'582'908	10'990'010
dont collectivités de droit public	–	–	8'462'410	8'462'410
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	392'824'515	–	–	392'824'515
Locaux professionnels et commerciaux	1'511'100	–	–	1'511'100
Artisanat et industrie	5'670'900	–	–	5'670'900
Autres	4'512'600	–	–	4'512'600
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>405'715'549</b>	<b>1'210'668</b>	<b>8'582'908</b>	<b>415'509'125</b>
Exercice précédent	370'069'590	1'243'609	9'802'390	381'115'589
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>405'715'549</b>	<b>1'210'668</b>	<b>8'582'908</b>	<b>415'509'125</b>
Exercice précédent	369'678'541	1'243'609	10'193'438	381'115'589
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	–	110'213	47'272	157'485
Engagements irrévocables	13'213'962	–	2'384'000	15'597'962
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.*			34'841'583	34'841'583
<b>Total hors bilan</b>				
<b>Exercice de référence</b>	<b>13'213'962</b>	<b>110'213</b>	<b>37'272'856</b>	<b>50'597'031</b>
Exercice précédent	13'912'004	83'226	34'209'051	48'204'282

\* Dont engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse d'un montant de 34'548'703 francs (voir également les explications en page 12).

### 1.2 Créances compromises

	Montant brut dû en CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en CHF	Montant net dû en CHF	Corrections de valeur en CHF
<b>Exercice de référence</b>	–	–	–	–
Exercice précédent	–	–	–	–

## 2 Répartition des opérations de négoce et des immobilisations financières

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Répartition des opérations de négoce (actifs)</b>		
Titres de créance	–	–
Métaux précieux	597	–
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>597</b>	<b>–</b>

	Valeur comptable Exercice de référence en CHF	Valeur comptable Exercice précédent en CHF	Juste valeur Exercice de référence en CHF	Juste valeur Exercice précédent en CHF
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
Titres de créance	–	–	–	–
Titres de participation	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

## 3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce: Valeurs de remplacement positives en CHF		Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF	Instr. de couverture: Valeurs de remplacement positives en CHF		Valeurs de remplacement négatives en CHF	Volume des contrats en CHF
<b>Instruments de taux</b>								
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Devises</b>								
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Métaux précieux</b>								
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Titres de participation et autres</b>								
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total</b>								
<b>Exercice de référence</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Exercice précédent	–	–	–	–	–	–	–	–

Les valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés sont déterminées selon un modèle d'évaluation. Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

La Banque négocie des instruments financiers dérivés uniquement sur ordre de clients et par l'intermédiaire de Raiffeisen Suisse. Elle ne prend pas de positions sous forme d'instruments de négoce.

## Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing en CHF	Banques et négociants en valeurs mobilières en CHF	Autres clients en CHF
Valeurs de remplacement positives	–	–	–

## 4 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Autres actifs</b>		
Impôts indirects	4'198	12'643
Autres comptes d'ordre	10'920	7'566
<b>Total des autres actifs</b>	<b>15'118</b>	<b>20'210</b>
<b>Autres passifs</b>		
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	78	84
Taxes et impôts indirects dus	36'913	35'775
Autres comptes d'ordre	162'011	81'064
Autres engagements	2'489	946
<b>Total des autres passifs</b>	<b>201'491</b>	<b>117'869</b>

## 5 Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF	Exercice précédent Valeur comptable en CHF	Engagement effectif en CHF
Actifs nantis / cédés <sup>1</sup>	95'173'935	68'700'000	77'675'824	58'500'000
Actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

<sup>1</sup> Créances hypothécaires mises en gage ou cédées

## 6 Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

### 6.1 Engagements envers les institutions de prévoyance

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	233'789	208'589
Autres engagements	–	–
<b>Total des engagements envers les institutions de prévoyance</b>	<b>233'789</b>	<b>208'589</b>

### 6.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de l'institution de prévoyance du Groupe Raiffeisen, le degré de couverture est le suivant:

	au 31.12.2018 en %	au 31.12.2017 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	108.4	116.1

Le montant de la réserve de fluctuation de valeur constituée par Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative était inférieur au montant réglementaire fixé à 115% au 31 décembre 2018. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il n'y a, pour l'heure, aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, qui doivent être utilisés au profit des assurés.

Le degré de couverture au 31.12.2019 sera consultable dès avril 2020 dans le rapport de gestion 2019 du Groupe Raiffeisen sur [raiffeisen.ch/rapports-de-gestion](http://raiffeisen.ch/rapports-de-gestion). Pour les employeurs affiliés, il n'en résulte ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat. La charge de prévoyance est indiquée dans l'annexe 13 «Charges de personnel» sous la position «Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel»

### 6.3 Réserve de cotisations de l'employeur

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
<b>Réserve de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur</b>		
Situation au 1er janvier	208'589	190'750
+ Versements <sup>1</sup>	25'000	25'000
- Prélèvements <sup>1</sup>	–	-7'468
+ Rémunération <sup>2</sup>	200	307
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>233'789</b>	<b>208'589</b>

<sup>1</sup> Ont une incidence sur les cotisations auprès des institutions de prévoyance du personnel (voir annexe 13 «Charges de personnel»).

<sup>2</sup> La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

La réserve de cotisations de l'employeur est évaluée à la valeur nominale, selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elle n'est pas activée. La réserve de cotisations de l'employeur ne fait pas l'objet de renoncations d'utilisation (conditionnelles ou inconditionnelles), ni de corrections de valeur.

## 7 Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

	Situation au début de l'exercice de référence en CHF	Utilisations conformes au but en CHF	Changements d'affectation (transfert comptable) en CHF	Différences de change en CHF	Recouvrements, intérêts en souffrance en CHF	Constitutions au débit du compte de résultat en CHF	Dissolutions au crédit du compte de résultat en CHF	Situation à la fin de l'exercice de référence en CHF
Provisions pour risques de défaillance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	17'366'543	-	-	-	-	1'688'000	-	19'054'543
<b>Total des provisions</b>	<b>17'366'543</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'688'000</b>	<b>-</b>	<b>19'054'543</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
dont imposées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 8 Capital social

	Nombre de sociétaires	Nominal par part sociale	Montant en CHF
<b>Capital social au début de l'exercice de référence</b>			
Capital social*	4'362	200	872'400
Capital social (parts sociales supplémentaires)			5'970'600
<b>Total du capital social au début de l'exercice de référence</b>	<b>4'362</b>		<b>6'843'000</b>
+ Versements des nouveaux sociétaires	213	200	42'600
- Remboursements aux sociétaires sortants	-129	200	-25'800
+ Emission de parts sociales supplémentaires			690'200
- Remboursements de parts sociales supplémentaires			-102'000
<b>Capital social à la fin de l'exercice de référence</b>			
Capital social*	4'446	200	889'200
Capital social (parts sociales supplémentaires)			6'558'800
<b>Total du capital social à la fin de l'exercice de référence</b>	<b>4'446</b>		<b>7'448'000</b>

\* Afin d'éviter un double décompte, le nombre de sociétaires apparaît uniquement sous la position «Capital social».

Le capital social intégralement libéré de 7'448'000 francs est réparti en 37'240 parts sociales (exercice précédent: 6'843'000 francs répartis en 34'215 parts sociales).

Le capital donnant droit à des intérêts s'élève à 7'448'000 francs (exercice précédent: 6'843'000 francs).

**9 Personnes proches**

	Créances Exercice de référence en CHF	Créances Exercice précédent en CHF	Engagements Exercice de référence en CHF	Engagements Exercice précédent en CHF
Sociétés du Groupe	35'165'728	24'743'981	36'081'247	25'211'245
Affaires concernant les organes	4'497'255	3'324'506	2'184'480	2'191'969
Autres personnes proches	–	–	–	–

Les conditions appliquées aux opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches sont les mêmes que celles en vigueur pour le reste de la clientèle avec les exceptions suivantes :

La direction de la Banque bénéficie, tout comme le reste du personnel, de conditions préférentielles en usage dans la branche.

La banque Raiffeisen a des engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires envers Raiffeisen Suisse selon les statuts en vigueur de Raiffeisen Suisse (voir note dans l'annexe 1.1 et explications en page 12). Il n'existe pas d'autres opérations hors bilan importante avec des personnes proches.

Des dispositions particulières sont appliquées au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer à tout moment l'indépendance personnelle.



# Informations sur les opérations hors bilan et sur le compte de résultat

## 10 Opérations fiduciaires

Il n'existe aucun placement fiduciaire auprès de banques tierces, ni pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

## 11 Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Négoce des devises et des billets	188'334	169'979
Négoce des métaux précieux	1'600	467
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>189'934</b>	<b>170'446</b>

## 12 Intérêts négatifs

Aucun intérêt négatif significatif n'a été enregistré pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

## 13 Charges de personnel

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Appointements des organes de la Banque et du personnel	1'635'752	1'455'796
AVS, AI, AC et autres contributions légales	162'085	149'326
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	226'263	201'890
Autres charges de personnel	87'746	75'763
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>2'111'846</b>	<b>1'882'775</b>

**14 Charges d'exploitation**

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Frais de locaux	222'535	266'386
Charges relatives à la technique d'information et de communication	416'427	427'885
Charges pour véhicules, machines, mobilier et autres aménagements ainsi que pour leasing opérationnel	33'228	32'276
Honoraires de la société d'audit	45'536	69'720
dont audit des comptes annuels et audit prudentiel*	45'536	69'720
dont pour autres prestations	–	–
Autres charges d'exploitation	658'000	620'761
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1'375'726</b>	<b>1'417'028</b>

\* Cette rubrique comprend 30'790 francs d'honoraires de la Révision interne de Raiffeisen Suisse. Ces prestations ont été fournies par la Révision interne de Raiffeisen Suisse qui intervient pour le compte de la société d'audit (exercice précédent: 50'630 francs).

**15 Impôts courants**

	Exercice de référence en CHF	Exercice précédent en CHF
Impôts courants*	265'693	417'510
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	10.92%	16.93%

\* Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.

Il n'existe aucun report de perte de nature fiscale ayant un impact sur les impôts sur les revenus.

**16 Commentaires sur des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires, ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées**

Les charges extraordinaires de 1'716'372 francs (exercice précédent: 1'613'267 francs) comprennent la constitution de réserves latentes libres de 1'688'000 francs (exercice précédent 1'606'000 francs) dans la position «Provisions».

**Conseil d'administration**

Jean-Daniel Wicht, Président · Pierre-Alain Musy, Vice-président ·  
Pascale Chenaux, Secrétaire · Héribert Dousse · Jean-Marc Page ·  
Sylvie Vorlet

**Direction et collaborateurs**

Manfred Vonlanthen, Président · Daniel Feyer, Vice-Président, Respon-  
sable du conseil · Delphine Rossier, Membre, Responsable Services

**Organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA

**Banque Raiffeisen Fribourg-Ouest  
société coopérative**

Route de Moncor 12  
1752 Villars-sur-Glâne  
Téléphone 026 408 40 00  
fribourg-ouest@raiffeisen.ch  
www.raiffeisen.ch/fribourg-ouest



Vous trouverez d'autres informations relatives à notre banque  
sur [www.UniversLaRaiff.ch](http://www.UniversLaRaiff.ch)

**RAIFFEISEN**